

Justice sous influence en Bretagne ? Sonnons le tocsin !

Le 19 septembre dernier, un commando d'une centaine de personnes a délibérément saccagé l'Hôtel des Impôts à Morlaix. Trois mois après ces faits délictueux, la police n'a toujours trouvé aucun suspect. Pourtant, pendant des heures, une centaine de tracteurs ont tourné dans les rues de la ville, du siège de la MSA à Saint-Martin-des-Champs, également détruit, à la place du Pouliet à Morlaix. Comment peut-on croire qu'il ne soit trouvé là et pendant autant de temps aucune force de l'ordre pour repérer des indices sur les auteurs de ces méfaits ? Comment les services des Renseignements Généraux seraient incapables d'informer les autorités judiciaires sur les auteurs de ces destructions de bâtiments publics ? On peut même se demander si une enquête sérieuse est menée. Où en sont les poursuites judiciaires engagées contre les auteurs de ces actes promises par Monsieur le Premier Ministre ?

Tout conduit à penser que ces actes de vandalisme inexcusables seront encore impunis, comme c'est la règle en Bretagne depuis un demi-siècle. Tout laisse à penser qu'une fois encore les autorités de ce pays comptent beaucoup sur la lassitude et l'oubli de ces méfaits.

Parce que nous refusons une justice à deux vitesses, qui condamnent les faibles et exonèrent les puissants, parce que nous refusons la démission des autorités politiques qui trouvent des excuses à de tels actes, parce que nous voulons que l'Etat de droit soit respecté, parce que nous pensons qu'une société sans justice est le prémisses de sa désintégration, nous appelons toutes les citoyennes et les citoyens à un rassemblement devant l'Hôtel des Impôts à Morlaix vendredi 19 décembre, trois mois après les faits, à 17h. Nous sonnerons le tocsin pour que justice soit faite. Pour cela, munissez-vous d'une cloche ou tout instrument à bruit afin d'alerter publiquement les autorités judiciaires. Nous adresserons également une lettre à Monsieur le Procureur de Quimper pour nous étonner de la "lenteur" de l'enquête. s'il le faut, nous reviendrons tous les 19 du mois pour sonner le tocsin, jusqu'à ce que justice soit faite.

**Vendredi 19 décembre, ensemble sonnons le tocsin !
Que justice soit rendue !**